

Hadjar reconnaît l'échec du système LMD

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4023 - Jeudi 17 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Visite de Mustapha Guitouni, P-DG de Sonelgaz à Béjaïa

«La hausse des tarifs de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour»

Page 4

Médicament contrefait produit en Israël

Boudiaf rassure : «Il n'existe pas de Paracétamol importé dans les pharmacies»

Page 2

Le premier effet Trump ?

Par Mohamed Habili

John Kerry a créé la surprise avant-hier en annonçant depuis Oman que les Saoudiens et les Houthis ont convenu d'un arrêt des hostilités débutant aujourd'hui, et devant déboucher avant la fin de l'année en cours sur la formation d'un gouvernement d'union nationale qui serait placé sous l'autorité d'un vice-président en remplacement du président en titre Abd Rabbo Hadi. Il n'a été question ni de celui-ci ni de son prédécesseur, Ali Abdallah Salah, allié des Houthis dans la guerre contre les forces républicaines aux ordres du premier et soutenues par la coalition arabe conduite par l'Arabie Saoudite. Le ministre des Affaires yéménite a réagi en déclarant ne rien savoir de cet accord. Pas de réaction d'aucune sorte, en revanche, du côté du camp Salah. Le cessez-le-feu étant censé prendre effet dès aujourd'hui, on n'attendrait pas longtemps avant de savoir à quoi s'en tenir réellement. Bien entendu, comme tous les acteurs ne sont pas parties prenantes à l'accord annoncé par le chef de la diplomatie américaine, qui n'a pas l'habitude de dire n'importe quoi, il ne faut pas s'attendre à un arrêt des combats partout où ils sont en train de se dérouler. Ni les forces relevant du gouvernement reconnu internationalement, ni celles de Salah, ne sont tenues de se conformer à un cessez-le-feu à la négociation duquel il semble qu'elles n'aient d'ailleurs même pas été conviées. Le plus vraisemblable donc est que les hostilités vont se poursuivre dans les régions du Yémen où ces forces sont engagées. Suite en page 3

Clôture du débat autour de la loi de finances 2017

Le gouvernement tente de rassurer sur le pouvoir d'achat

● Intervention des chefs de groupes parlementaires/ Les députés versent dans une pré-campagne électorale



Le débat autour du projet de loi de finances 2017 a été clôturé hier dans le calme, avec l'intervention des chefs de groupes parlementaires qui ont défendu la position de leurs partis respectifs dans un contexte économique difficile, sans oublier les enjeux des prochaines législatives car l'odeur d'une précampagne était présente dans le discours des uns et des autres. Du côté du gouvernement, le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a tenté de répondre aux préoccupations des députés et a surtout rappelé la situation financière difficile pour justifier le recours aux augmentations de taxes et autres mesures, comme le gel des projets. Page 3

Diamal investit dans l'assemblage de camions

Le premier camion FUSO «made in bladi» en décembre 2016

Page 11

«Universitaire atypique, fort de ses compétences croisées»

«Le Monde» rend hommage à Malek Chebel

Page 13

Médicament contrefait produit en Israël

Boudiaf rassure : «Il n'existe pas de Paracétamol importé dans les pharmacies»

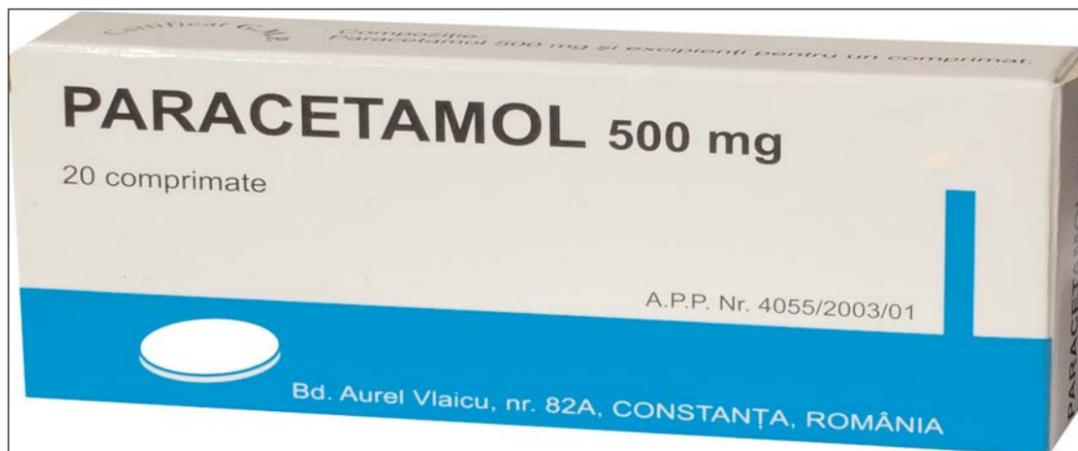
■ Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, met fin à la polémique sur un médicament importé. Selon le ministre, ce qui a circulé récemment au sujet de la commercialisation d'un Paracétamol importé et dont les composants représentaient un danger pour la santé n'est que «pure rumeur». «Il n'existe pas de Paracétamol importé au niveau des pharmacies», rassure-t-il.

Par Louiza Ait Ramdane

L'information qui a soulevé l'indignation et la révolte sur les réseaux sociaux, rapportée par Ennahar sur son site Internet, a été démentie, hier, par le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf. Ce médicament contrefait produit par Israël n'existe dans aucune pharmacie du territoire national. Le ministre a précisé, en marge des interventions des présidents des groupes parlementaires à l'APN autour du projet de loi de finances 2017, que concernant ce qui a été rapporté par certains médias sur «l'importation par l'Algérie du médicament Paracétamol d'Israël et sa dangerosité pour la santé du citoyen, il n'existe pas une seule boîte de Paracétamol importée et celui qui avance cela, qu'il nous apporte au moins une boîte». Selon le ministre, «ce produit ne dispose pas d'un bulletin de conformité du laboratoire national du médicament. Et surtout, on ne le trouve pas dans les officines pharmaceutiques», explique-t-il. Il se peut, selon lui, qu'il s'agisse d'un produit com-

mercialisé illégalement en Algérie sur le marché informel». Boudiaf rappelle que les «citoyens ne doivent acheter les médicaments qu'en pharmacie». Le ministre de la Santé affirme que le médicament «Paracétamol», fabriqué localement, était sûr et soumis à un contrôle strict. Boudiaf rassure également le citoyen consommateur que ce médicament «est sûr et soumis à un contrôle strict», rappelant qu'il figurait sur la liste des médicaments interdits d'importation car il y a trois fabricants locaux qui couvrent largement le marché national.

Il indique que le directeur de la santé de la wilaya de Mila qui est à l'origine de l'information sur la commercialisation d'un Paracétamol importé dangereux, s'était hâté dans sa déclaration. Selon le ministre, le directeur de la santé de la wilaya de Mila assumera ses responsabilités quant aux rumeurs qui ont circulé autour de la commercialisation de ce produit, a-t-il encore dit, les qualifiant d'«exagérées». Il ajoute que ce dernier «est un jeune sans expérience qui a fait une déclaration hâtive. Nous lui donnerons le temps de se for-



mer». Selon le site qui rapporte l'information, le wali de Mila a adressé, le 8 novembre, une lettre au président de l'Antenne régionale du Conseil des pharmaciens à Constantine pour le mettre en garde contre la présence dans les pharmacies d'un «calmant mortel» de la marque «Paracétamol» produit en Israël. Ce médicament contiendrait «du fil métallique potentiellement mortel», selon le journal qui publie une copie de la lettre et qui assure que ce produit est commercialisé également dans d'autres wilayas dont Alger, Oran et Constantine. Ainsi, le wali

dans sa missive, a instruit les autorités compétentes de prendre les mesures nécessaires afin de garantir sa non commercialisation.

Pour rappel, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 avait fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux en Algérie qui sont fabriqués et interdits à l'importation. Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirops. S'ajoute également une

liste de onze matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et le bicarbonate de soude pour dialyse. Il est également à relever que la production locale représente actuellement plus de 60% du marché national qui devrait atteindre les 100 % pour les années prochaines, selon les prévisions du ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, qui estime que le potentiel pharmaceutique national actuel permet d'atteindre cet objectif.

L. A. R.

Le système universitaire doit entièrement être revu

Hadjar reconnaît l'échec du système LMD



Suite à sa visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a insisté sur l'impératif de réviser la totalité du système universitaire. En effet, remettant à jour les multiples problèmes qui entravent la dynamisation réelle du secteur, il n'a pas manqué de soulever l'un des soucis majeurs de la formation universitaire. Le décalage considérable entre le nombre de diplômés sortant chaque année des facultés du pays et le taux de chômage touchant cette catégorie. Une véritable problématique dont il est temps

de relever le défi, selon le ministre. «L'Algérie forme annuellement une moyenne de 200 000 masters. Au bout de 10 ans, nous allons nous retrouver avec 5 millions de master sur le marché de l'emploi national, que la Fonction publique ne pourra pas absorber», a-t-il souligné à ce sujet. Ainsi, une réforme générale doit être effectuée sans plus attendre et ce, dans toutes les universités algériennes, puisque ce problème les concerne toutes. Afin d'assurer des débouchés professionnels aux diplômés et leur permettre une véritable insertion dans le monde du travail, c'est tout le fonctionnement du système de formation qui doit être revu, selon M. Hadjar. Sans quoi, il y aurait à l'avenir de sérieuses difficultés de gestion du flux de ces derniers. En outre, il a affirmé que cette fois-ci c'est toute la communauté universitaire qui doit participer au changement du système. La manière d'y procéder est tout aussi importante, selon le premier respon-

sable du secteur. A ce propos, un dialogue de concertation pour l'adoption de résolutions concrètes s'impose au sein de la communauté englobant l'enseignement supérieur national. «Avec la participation de tous les concernés, cette prise en charge doit se faire de façon rationnelle, objective et dépassionnée», a-t-il rassuré. Maintenant, reste à l'appliquer sur le terrain, car à revenir sur les innombrables déclarations de réformes précédentes comparativement à la réalité actuelle de l'université algérienne, on ne peut pas dire que la tutelle est pionnière pour joindre l'actes à la parole. De ce fait, pour redorer de manière tangible le blason de l'enseignement supérieur du pays, une volonté politique de la part des responsables que du côté des chercheurs universitaires est plus que de rigueur. A plus forte raison, il n'est un secret pour personne que les universités algériennes disposent de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre cet objectif, a appelé le ministre. A cet égard, en vue d'obtenir de vrais changements, toute la problématique réside dans la réussite de comment organiser ce processus. «Il ne reste qu'à mettre en place l'organisation adéquate et, dans cette optique, nous avons demandé aux responsables des universités d'installer, chacun à son niveau, une commission d'assurance qualité pour des évaluations internes dans tous les domaines, administratif, pédagogique, financier... etc. Ce qui

permettra de relever les défaillances constatées», a ajouté M. Hadjar. Evoquant le thème parmi les divers sujets soulevés lors de sa visite d'inspection à l'Université de Tizi-Ouzou, le ministre a reconnu l'échec du système LMD comme étant l'une parmi les défaillances du système de l'enseignement supérieur. Un sujet sur lequel le ministre a lui-même tenu à donner un exemple désolant tiré directement de la réalité du terrain. «L'incohérence du système administratif actuel avec celui de la formation est un exemple. Voir l'appellation de vice-rectorat en post-graduation alors que celle-ci n'existe pas est inadmissible», a-t-il fait savoir. Cette évaluation sera suivie à partir de l'année prochaine par la mise en place d'un projet d'université pour chaque établissement et la révision de la carte universitaire pour créer une complémentarité entre les universités. Ces projets d'établissement, a-t-il poursuivi, vont impliquer l'ensemble des partenaires dont les autorités locales et l'environnement socio-économique dans le but de faire de l'université une partie prenante du développement local, par le biais de la dispense de formations en fonction des besoins de chaque région. De nouvelles mesures annoncées, qui semblent encore alléchantes. Mais en attendant leur réalisation, il faut rappeler que l'enseignement supérieur algérien, compte tenu de ses nombreuses régressions, n'a jamais été au plus bas de sa décadence.

Yacine Djadel

Clôture du débat autour de la loi de finances 2017

Le gouvernement tente de rassurer sur le pouvoir d'achat

■ Le débat autour du projet de loi de finances 2017 a été clôturé hier dans le calme, avec l'intervention des chefs de groupes parlementaires qui ont défendu la position de leurs partis respectifs dans un contexte économique difficile, sans oublier les enjeux des prochaines législatives car l'odeur d'une précampagne était présente dans le discours des uns et des autres. Du côté du gouvernement, le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a tenté de répondre aux préoccupations des députés et a surtout rappelé la situation financière difficile pour justifier le recours aux augmentations de taxes et autres mesures, comme le gel des projets.

Par Nacera Chennafi

Le ministre des Finances a défendu le projet de loi de finances 2017 le quel assurera, selon lui «l'équilibre», affirmant que ce texte intervient dans un contexte «très très difficile».

Dans une brève déclaration à la presse à la fin du débat à l'APN, le premier argentier du pays a tenté de rassurer que le projet de loi de finances 2017 contribuera à «pérenniser» la croissance économique, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens en dépit des augmentations des taxes prévues. «C'est un projet global et équilibré qui intervient dans une conjoncture difficile, voire très difficile, et qui vise à garantir la pérennité de la croissance économique et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il dit. Défendant encore le projet, il estimera qu'«il y a certainement des augmentations (de taxes) comme la TVA et la taxe sur les produits énergétiques, mais d'autre part, il y a énormément de dispositions qui sont là pour améliorer, booster et valoriser la croissance économique qui est restée à un niveau très élevé en comparaison avec celle de nos voisins ou bien même des autres pays pétroliers». Le ministre a rappelé que l'Algérie tablait sur une croissance de 3,9% pour 2017 alors que la croissance moyenne dans les



Ph/DKR

pays exportateurs de pétrole de la région ne dépasse pas 1,9%.

Sollicité à donner plus de précisions sur une réponse qu'il avait fournie aux députés concernant le montant de la dette fiscale, il a réaffirmé que sur les 7 000 milliards de DA de retards de paiement ou d'amendes fiscales, il y a 5 000 milliards de DA qui sont dus par deux banques en liquidation qui sont Khalifa Bank et la Banque commerciale et industrielle d'Algérie (BCIA). Il est à noter que l'opposition parlementaire a plaidé pour la récupération de l'argent de l'évasion fiscale comme solution au déficit budgétaire, au lieu du recours aux solutions faciles à travers l'augmentation de plusieurs taxes qui toucheront le pouvoir d'achat des citoyens.

Dans sa réponse aux députés, il est revenu avec des

chiffres sur le déficit budgétaire pour justifier le recours du gouvernement à des mesures «d'urgence» pour assurer l'équilibre de l'économie nationale et préserver d'une «manière acceptable» les privilèges sociaux et le pouvoir d'achat.

Revenant sur les critiques relatives au choix de 50 dollars, comme prix de référence du baril dans le PLF 2017, le ministre a indiqué que ce choix a été fait sur la base des prévisions de spécialistes au niveau mondial, assurant que le gouvernement suit avec précision la situation du Trésor et tout incident non attendu. S'agissant du fonds de régulation des recettes, il a souligné qu'il ne s'agit pas d'un fonds souverain, rappelant que de 2000 à 2015 il y a eu des retraits de 17 775 milliards de dinars, soit 90% des bénéfices, dont 82% ont été destinés pour le

déficit budgétaire. Et entre 2013 et 2017, les retraits sont estimés à 1 000 milliards de dinars.

S'agissant du gel des projets, une mesure critiquée même par des députés de la majorité, le ministre a défendu qu'il s'agit d'une mesure qui s'inscrit dans la maîtrise des dépenses publiques. Il a expliqué que les projets concernés par le gel sont ceux non encore lancés et ceux jugés non prioritaires. Pour certains députés, les hôpitaux sont une urgence comme le cas du CHU de Ouargla.

En outre, il a affirmé que les projets économiques ne sont pas concernés par le gel, car leur financement se fera à travers les banques. Il a assuré également que les projets prioritaires ne seront pas touchés en plus des catégories vulnérables. En chiffres, il a indiqué que le subventionnement direct portant notamment sur les produits de large consommation est de 287 milliards de dinars. Ce dernier baissera à 255 milliards de dinars en 2017. Alors que les transferts sociaux sont de 1 631 milliards de dinars, soit 24% du budget. Dans ce contexte, il a indiqué qu'il y a un projet en préparation entre les secteurs des Finances, de la Solidarité et l'Office national des statistiques dans l'objectif de mettre en place un système d'aide et d'appui «plus équitable et plus juste».

N. C.

Intervention des chefs de groupes parlementaires

Les députés versent dans une pré-campagne électorale

À travers les interventions des chefs de groupes parlementaires, le gouvernement a eu droit à un soutien de ceux des indépendants, le RND et le FLN et un rejet de l'opposition représentée par le FFS, le PT et l'Alliance verte. Pour les indépendants, leur chef, Abderrahmane Ferhat a dit «tendre la main au gouvernement pour faire passer le PLF 2017». Le chef de groupe du RND, Mohamed Guidji, a soutenu que c'est la deuxième fois depuis 10 ans que le gouvernement propose des impôts alors que les revenus du pays n'ont pas dépassé les 27 milliards de dollars cette année. Il a répondu aux critiques relatives à la gestion des dépenses au temps de l'aissance financière, soulignant que le peuple algérien sait ou cet argent a été dépensé. «On leur

demande de proposer l'alternative et non la démagogie», a-t-il lancé tout en ajoutant : «Au RND, on refuse ces manières». En outre, le RND a présenté des recommandations au gouvernement portant sur le non endettement extérieur, sauf les projets stratégiques en hydrocarbures, imposer un impôt sur «la richesse» dans le PLF 2018 pour que les riches participent au budget de l'Etat dans l'avenir, adopter un nouveau système de subventions et cibler les catégories vulnérables. Le chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemi, a tenté de défendre les députés de son parti et son «oui» pour les projets de loi dont le PLF 2017. Il qualifié les députés de son parti de «soldats du peuple» qui assument leurs responsabilités. «Oui, on dit oui au Président Bouteflika et son

programme et on l'assume», a-t-il lancé. Il s'est voulu rassurant pour les prochaines élections, déclarant que son parti ne perdra pas le soutien des électeurs. Djemi a même estimé que ceux qui sèment le doute sont atteints de «maladie psychologique». Même le président de l'APN, Larbi Ould Khe, lifa a défendu le FLN, en dehors de ce siège. «J'appartiens à un parti à qui des messages ont été adressés. Ce parti est dirigé aujourd'hui par un médecin qui traite la crise qui a secoué le parti». Selon Ould Khe, certains qui ont exprimé «des craintes et d'autres ont voulu faire peur». Du côté de l'opposition, le FFS, représenté par Chafaa Bouiche, a critiqué le travail de la commission des finances à l'APN, affirmant que la crise est «politique et non seulement un recul des prix du pétro-

le». Pour ce député, «le PLF 2107 est une honte en imposant aux Algériens de payer le prix et en allant vers un libéralisme sauvage».

Du côté du PT, Ramdhane Taazib a alerté sur une probable «confrontation agressive avec le peuple en 2017», à travers l'atteinte au pouvoir d'achat. «On a peur», a-t-il lancé. Pour les prochaines élections, il dira que la meilleure des instances ne pourra assurer la transparence.

Enfin, les islamistes ont appelé à un «dialogue responsable», la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, et ne pas avoir recours à l'endettement extérieur. Pour les prochaines élections, ils diront qu'il s'agit d'une occasion pour aller vers un gouvernement d'unité nationale.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Le premier effet Trump ?

suite de la page Une

Le test déterminant en l'occurrence, qui donnera raison ou tort à Kerry, ce sont les frappes aériennes de la coalition arabe, selon qu'elles s'arrêtent ou non de cibler les positions des Houthis, à l'exclusion ou non de celles de Salah. Supposons un instant que ce soit effectivement le cas, ce qui du reste est l'hypothèse la plus forte. Cela voudrait dire qu'il a fallu attendre la fin du mandat de Barack Obama, ou plus exactement l'arrivée toute prochaine de son successeur, Donald Trump, pour qu'un accord politique soit passé entre les principaux protagonistes du conflit yéménite, à savoir les Saoudiens d'une part, et les Houthis de l'autre. Un accord qui a ceci de particulier qu'il se fait en l'absence et peut-être même aux dépens de leurs alliés respectifs. Une précision s'impose toutefois : on peut imaginer que Salah, qui n'a pas encore réagi, finisse par rejoindre l'accord, si tant est qu'on veuille de lui. Mais on a du mal à voir Hadi faire lui aussi contre mauvaise fortune bon cœur. Il rechignera sûrement pendant un certain temps, mais comme il doit tout aux Saoudiens, il ne devrait pas résister trop longtemps à leurs conseils pressants. Mais encore, comment s'expliquer que ce qui pendant longtemps n'a pas été possible le devienne tout à coup ? Se poser la question c'est y répondre. Les Saoudiens ont espéré l'élection de Clinton, une présidente faucon comme ils les aiment. Cela ne s'est pas produit. En personnes réalistes, ils en prennent acte, en commençant dès à présent à se conformer à la nouvelle donne américaine. Si les Américains décidément ne veulent pas d'une guerre avec la Russie, il serait insensé de leur part d'en vouloir à tout prix une avec l'Iran. La guerre avec l'Iran, ils ne la concevaient pas comme un combat singulier, mais comme une partie d'un conflit bien plus vaste, et surtout se déroulant de bout en bout sous le parapluie américain. Maintenant que le peuple américain a dit clairement non à cette optique, en votant contre Hillary Clinton, l'urgence pour eux est de se dégager le plus rapidement possible du bourbier yéménite, où d'ailleurs ils n'avaient mis les pieds que pour l'empêcher de devenir une colonie perse.

M. H.

Visite de Mustapha Guitouni, P-DG de Sonelgaz à Béjaïa

«La hausse des tarifs de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour»

■ «La révision à la hausse du prix de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour au jour d'aujourd'hui», a-t-il déclaré à la presse au premier jour de sa visite.

Par Hocine Cherfa

Le président-directeur général de la Sonelgaz, Mustapha Guitouni, a annoncé, lors de sa visite de travail qui a duré deux jours à Béjaïa où il participait à la célébration du 10^e anniversaire de la création de la Société de distribution de l'Est (SDE) qu'il n'y aura pas d'augmentation de tarif de l'énergie électrique en 2017. «La révision à la hausse du prix de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour au jour d'aujourd'hui», a-t-il déclaré à la presse au premier jour de sa visite, évaluant le taux d'alimentation en électricité à 96%. Au sujet du taux de raccordement des foyers au gaz naturel, le P-DG de Sonelgaz a déclaré que «le taux de pénétration du gaz de ville à Béjaïa est situé entre 47 et 50% actuellement», ajoutant qu'«il sera en hausse d'ici quelque temps, soit une fois que les 250 opérations en cours de réalisation et celles inscrites seront menées à terme». Mais à ce propos, il faut lever les oppositions des citoyens qui sont parfois intransigeants sur le passage des conduites sur leurs terres. Il a relevé ce point et les nombreuses oppositions citoyennes aux projets d'investissement de la SDE dans la wilaya, «remerciant le wali d'avoir pu lever plusieurs contraintes et débloquent beaucoup de situations». La nouveauté pour la clientèle, selon le directeur général de Sonelgaz, c'est le paie-

ment électronique des créances de consommation d'énergie électrique dès l'année 2017. «Le paiement électronique des factures de consommation d'énergie entrera en vigueur dès janvier ou février 2017», a-t-il annoncé. «C'est l'un des projets phares que la Sonelgaz a lancé ; il reste des aménagements à faire dans le système interne de paiement», a-t-il ajouté. «Un protocole d'accord est en voie de signature avec la BNA à ce sujet», a-t-il poursuivi. Au sujet des conséquences générées par les travaux de réalisation de la centrale électrique de Chemini, il a donné des instructions afin d'éviter des dégâts. Il a demandé l'arrêt des travaux et l'entame d'une étude plus approfondie du projet, ou procéder à sa délocalisation. Le premier responsable de la Sonelgaz a, par ailleurs, dressé un tableau peu reluisant sur les recouvrements des créances de consommation et les agressions d'ouvrages. Il a parlé du déficit que l'Etat prend en charge en matière de subvention : «Le kilowatt nous revient à 10.54 DA et nous le revendons à 4 DA seulement». «La différence est supportée par l'Etat par des subventions». Les créances détenues par la SDE chez les organismes publics est aussi un vrai casse-tête, a-t-il laissé entendre en substance. Du reste, le P-DG du groupe Sonelgaz, Guitouni Mustapha, a donné le coup d'envoi officiel, avec le wali Ouled Salah Zitouni, à la maison de la

culture Taous-Amrouche, des portes ouvertes sur les métiers de la distribution, organisé par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE), filiale de la Holding Sonelgaz. Cette rencontre est placée sous le slogan «SDE, 10 ans de réalisations : ambitions et perspectives». Il faut noter que cet événement se déroule au niveau des quinze directions de distribution de l'électricité et du gaz des wilayas de l'Est du pays et s'étalera sur trois jours, soit les 16, 17 et 18 novembre, a souligné la cellule de communication de la wilaya. La SDE veut «se rapprocher davantage de sa clientèle pour mieux comprendre ses attentes et répondre favorablement à ses préoccupations, porter à sa connaissance tous les efforts consentis par la société dans l'investissement dans le but d'améliorer la qualité et la continuité du service». Ces efforts résident, explique-t-on, dans «les différentes facilités offertes aux clients pour s'acquitter de leurs redevances énergétiques, la réalisation de nouvelles infrastructures pour une meilleure prise en charge des clients et l'acquisition de nouvelles technologies visant également à améliorer la qualité du service». Au menu également, les métiers de la distribution, des thèmes sur la distribution, tels que les procédures de raccordement des différents clients basse, moyenne et haute tensions pour l'électricité, et basse, moyenne et haute pres-



Ph/D. R.

sions pour le gaz. Par ailleurs, le P-DG de Sonelgaz a effectué, en compagnie du wali, une visite d'inspection et de travail au niveau de plusieurs chantiers, notamment au poste source Tagouba, implanté dans la daïra de Tichy. Ce poste est destiné à renforcer le réseau électrique dans les municipalités de Tichy, Aokas, Tizi n'Berber et Boukhelifa qui connaissent, durant l'été, des chutes récurrentes de tension et des coupures d'électricité. Il a procédé à la mise en service du centre d'électrification rurale et celle du gaz de ville en faveur de plusieurs foyers dans la localité Djebira (PK 7), commune de Boukhelifa. Lors d'une réunion de travail avec les responsables de la Sonelgaz et les autorités locales de la wilaya de Béjaïa, la situation de l'alimentation en énergie électrique et gazière

dans la wilaya a été examinée. Hier, la délégation de Sonelgaz et les autorités de wilaya se sont rendues à Amizour, 25 km du chef-lieu de la wilaya, pour visiter la centrale électrique de 160 mégawatts dont les travaux de réalisation avaient été lancés en 2013 par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Elle est constituée, rappelons-le, de huit groupes turbines à gaz mobiles de 20 MW chacune. Sa mise en service a permis à la wilaya de renforcer sa capacité de production en électricité, mettre fin aux coupures et surtout réduire les délestages en période de grands froids et grandes chaleurs. Le P-DG de Sonelgaz s'est rendu à Sidi-Ayad et Xantina pour la mise en service du projet de gaz de ville au profit de centaines de foyers.

H. C.

Installation de nouveaux chefs de daïra à Béjaïa

Le wali annonce : «Les travaux de la pénétrante autoroutière se déroulent en H24»



Ph/Zalouk

Onze nouveaux chefs de daïra, sur 15 affectés dans la wilaya de Béjaïa, ont été installés par le wali, Zitouni Ouled Salah, ces deux derniers jours. Avant-hier, ce

sont les chefs de daïra de Tichy, Aokas et Souk El-Tennine qui ont été installés par le chef de l'exécutif. La veille, Zitouni Ouled Salah avait installé les nouveaux chefs de

daïra de Tazmalt, Akbou, Ouzellaguen, Sidi-Aïch, Timezrit, Seddouk et Béjaïa. Les cérémonies d'installation ont été ponctuées par des rencontres avec des citoyens. «Le wali a instruit les nouveaux chefs de daïra de travailler en symbiose avec les Assemblées communales, être à l'écoute des citoyens en leur consacrant des journées d'audience les lundis et mercredis», selon la cellule de communication de la wilaya. Il a, par ailleurs, invité les présidents d'APC à chercher et encourager l'investissement d'autant plus que des travaux de viabilisation seront bientôt entamés dans les zones industrielles d'El-Kseur et de Béni Mansour. La zone d'activité de Taharacht a été dotée récemment d'une antenne dite MSAN, ce qui permettra aux industriels d'utiliser l'Internet et le téléphone également. Le wali a demandé aussi aux P/APC de favoriser l'investissement dans le domaine de l'environnement en réalisant des unités de recyclage et de transformation des déchets ménagers afin de mettre fin aux problèmes environnementaux que vivent ces régions. «Il les a instruits de ne pas donner de promesses

non tenues aux citoyens lors des recours à la fermeture des routes dans la plupart du temps, tout en condamnant ces actes qui n'honorent pas la région», souligne-t-on. Et d'ajouter : «Le premier responsable de la wilaya a rassuré les citoyens présents à ces rencontres que les travaux de la réalisation de la bretelle autoroutière avancent de manière très satisfaisante. Le gouvernement accorde une importance et un intérêt très particulier à ce méga projet qui est scindé en tranches afin d'aller plus vite». Le chef de l'exécutif de la wilaya a annoncé qu'il mettra en service le tronçon achevé avant l'achèvement de la totalité du projet. Un tronçon qui va mettre fin aux embouteillages sur la RN 26 au niveau des centres urbains que sont Raffour, Chorfa, Tazmalt et Akbou. «L'entreprise chinoise en charge du projet d'une bretelle autoroutière à Ghazaouet a été invitée par les autorités centrales à arrêter provisoirement ce projet et transférer son matériel et son personnel à Béjaïa en juin. Actuellement les travaux se déroulent en H24», a annoncé le wali.

Hocine C.

Réserves en hydrocarbures

L'Algérie reste à l'abri pour une longue période, selon Attar

■ L'Algérie reste à l'abri pour une longue période même au-delà de 2030 ou 2040 en matière de réserves en hydrocarbures, a estimé Abdelmadjid Attar, ex-P-DG de Sonatrach et ex-ministre des Ressources en eau, dans une étude publiée par Pétrole et Gaz Arabes (PGA).

Par Souad H.

«**S**i on se base sur ce qui existe et ce qui pourrait exister en théorie : on pourrait effectivement dire qu'il n'y a aucun souci à se faire pour une longue période même au-delà de 2030 ou 2040», a-t-il dit dans une analyse sur la transition énergétique de l'Algérie, présentée et discutée lors d'une conférence organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) qui s'est tenue à Alger le 8 novembre. Dans sa tentative de projection à long terme sur les réserves énergétiques et sur la rente, M. Attar précise qu'une simple projection basée sur les réserves d'hydrocarbures restantes dans le sous-sol, ainsi que celles en cours de développement ou pouvant l'être à moyen terme (réserves probables et possibles), «permet de prévoir jusqu'en 2022, ou 2025,

le même niveau de production actuel avec même une possibilité de légère augmentation grâce aux projets de développement actuels, et par conséquent le maintien des volumes d'exportation ainsi que la satisfaction des besoins de consommation énergétique nationale», prévenant que seule la rente «demeurera incertaine» du fait de l'incertitude sur l'évolution du marché mondial des hydrocarbures. Mais ce consultant international et directeur général du cabinet d'études Petrochem2000 avertit qu'au-delà de 2025, «si aucune mesure n'est prise notamment en matière de modèle de consommation énergétique, il est très peu probable que la production d'hydrocarbures conventionnels puisse satisfaire en même temps les besoins de consommation interne, et le même niveau absolu de rente financière», relevant que seule l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, avec

une production additionnelle d'appoint seulement, «arrivera à ralentir le déclin de la production conventionnelle entre 2025 et 2035, et peut-être plus tard aussi en fonction des progrès technologiques futurs». Par ailleurs, cet expert expose son inquiétude quant à la croissance «effrayante et non maîtrisée» de la consommation interne du pays, par rapport au taux de renouvellement des réserves, un «problème qui devient de plus en plus crucial», considère-t-il. Dans ce contexte, il indique que les prévisions d'exportation nécessitées par le besoin de rente pour assurer le développement économique, et les prévisions de consommation interne, «laissent prévoir une baisse probable de la rente à compter de 2025 en l'absence de nouvelles découvertes conventionnelles, et d'un éventuel démarrage d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels entre 2025 et 2030»,



Ph. > D. R.

soulignant que cette hypothèse «ne tient pas compte» de l'évolution du marché pétrolier sur lequel «il serait hasardeux de parier en ce moment». A cet effet, il préconise comme solution aux besoins du pays sur le long terme un changement de cap «immédiat» de la politique énergétique algérienne à travers une double transition économique et énergétique. Pour lui, cette politique énergétique doit mettre en œuvre un «arbitrage» entre la rente pétrolière qu'il faut remplacer par des ressources

financières alternatives, et la sécurité énergétique qui continuera à être assurée par les hydrocarbures sur plusieurs décennies (au moins jusqu'à 2040). Dans cette optique, l'Algérie, a-t-il ajouté, doit se préparer à assurer sa sécurité énergétique à travers des stratégies destinées à rationaliser la consommation énergétique intérieure, assurer de «façon transitoire» la disponibilité et la prolongation de la durée d'exploitation des ressources non renouvelables, accélérer l'introduction progressive de nouvelles ressources dites renouvelables et à créer les conditions pour que ces deux transitions «se fassent à travers la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance, et de services, créatrices d'emplois nouveaux et durables».

S. H./APS

Forum des pays exportateurs de gaz

18^e réunion ministérielle aujourd'hui à Doha

La 18^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) se tiendra aujourd'hui à Doha (Qatar), à laquelle prendra part le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, a indiqué hier ce ministre dans un communiqué. Les pays membres examineront essentiellement, lors de cette réunion, le projet de stratégie à long terme du GECF, l'évolution des marchés gazier et pétrolier ainsi que des questions organiques, précise la même source. Le forum, qui est une organisation internationale gouvernementale,

regroupe 12 pays membres (Algérie, Bolivie, Egypte, Emirats arabes unis, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Qatar, Russie, Trinidad et Tobago et Venezuela) et cinq pays observateurs (Norvège, Pays-Bas, Oman, Kazakhstan et Pérou). Pour rappel, la dernière réunion ministérielle du GECF, tenue en novembre 2015 à Téhéran (Iran), a été consacrée aux questions de la souveraineté des Etats membres du forum sur toutes leurs ressources gazières, le renforcement des politiques de coopération et de coordination entre

les Etats, ainsi que le rôle du gaz naturel en tant que ressource énergétique propre dans la réduction des émissions de gaz à effet de serres. Les membres du forum avaient souligné également leur détermination à défendre le rôle fondamental des contrats de long terme de gaz naturel dans le financement des projets d'infrastructures à grande échelle en amont et en aval de la chaîne de l'industrie gazière, en prévoyant des solutions mutuellement acceptables pour la sécurité de la demande et de l'offre.

Amel B.

Algérie-Arabie saoudite

Signature d'un mémorandum d'entente en matière de coopération commerciale

L'Algérie et l'Arabie saoudite ont signé, à Ryadh, un mémorandum d'entente en matière de coopération commerciale dans le cadre de la visite officielle qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en Arabie saoudite. Cet accord a été signé du côté algérien par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du côté saoudien par le ministre du Commerce et de l'Investissement, Majed

Al-Qasabi. L'accord porte essentiellement sur la protection du consommateur et le contrôle de la qualité des marchandises et des prestations dans le cadre de l'échange commercial entre les deux pays. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont été estimés à 619 millions de dollars en 2015. Les importations algériennes ont dépassé 612 millions de dollars, alors que les exportations de l'Algérie vers ce pays n'ont pas dépassé les 7 millions de dollars.

Les discussions entre les deux délégations ont permis d'évaluer la coopération bilatérale et d'examiner les voies et moyens susceptibles de la développer et de la diversifier dans divers domaines. Le Premier ministre prendra part à un Forum économique consacré à l'encouragement des opérateurs économiques des deux pays respectifs à développer l'investissement productif et à multiplier les initiatives de partenariat.

APS

Pétrole

Le Brent à plus de 46 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissaient légèrement hier en cours d'échanges européens, après le net rebond de la veille et en attendant la publication dans la journée des stocks de bruts américains. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait vers midi 46,58 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 0,37 dollar par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile

Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le mois de décembre perdait 0,47 dollar à 45,34 dollars. Selon les analystes, le marché subissait quelques prises de bénéfices après avoir grimpé la veille à la faveur des avancées encourageantes concernant l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Les prix du pétrole avaient gagné mardi près de 6%, la plus forte hausse quotidienne pour le Brent depuis la réunion Opep à

Alger fin septembre, soulignent-ils. Les membres de l'Opep doivent se réunir à Vienne le 30 novembre pour concrétiser l'accord d'Alger conclu le 28 septembre dernier, qui prévoit de réduire la production de l'organisation à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. En parallèle, le marché a un peu accusé le coup après la publication du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Selon elle, le manque d'investissement de l'in-

dustrie pétrolière pourrait entraîner un déficit d'offre sur le marché pétrolier d'ici à quelques années. Enfin, le marché se préparait à la publication des stocks hebdomadaires de pétrole brut aux Etats-Unis, qui sont toujours très suivis par les investisseurs et qui ont récemment grimpé. Une hausse des stocks plus élevée que prévu a des chances d'entamer l'appétit acheteur des investisseurs, estiment les spécialistes du marché.

N. T./Agences

Changes
L'euro recule face au dollar

L'EURO reculait très légèrement face au dollar où la monnaie européenne valait 1,0725 dollar vers 22h00 GMT. Lundi, l'euro valait 1,0738 dollar vers la même heure alors qu'il montrait face à la monnaie nippone, à 117,07. Le dollar aussi gagnait du terrain face au yen, à 109,16 yens contre 108,48 yens la veille. En début d'échanges mardi, l'euro avait même réussi brièvement à progresser face au dollar, les investisseurs cherchant à encaisser leurs gains liés au bond du billet vert depuis l'élection américaine. Par ailleurs, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 86,11 pence pour un euro, ainsi que face au billet vert, à 1,2455 dollar pour une livre. Le franc suisse reculait face à l'euro, à 1,0742 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 1,0016 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé en petite hausse face au dollar, à 6,8590 yuans pour un dollar à 15h30 GMT contre 6,8600 yuans lundi à 15h20 GMT, quand elle avait atteint son niveau le plus faible en fin d'échanges depuis décembre 2008.

R.E.

Bouira

Toutes les communes et daïras raccordées à la fibre optique

■ Les 45 communes et les douze daïras que compte la wilaya de Bouira sont raccordées au réseau de la fibre optique, a indiqué Badis Kamel, chef de projet MSAN à la direction opération de télécommunication de Bouira, qualifiant ces réalisations de «notables progrès».



Par Ali T.

«**B**ouira est parmi les premières wilayas qui ont réalisé de notables progrès en matière de raccordement au réseau de la fibre optique, dont toutes les 45 communes et les 12 daïras sont actuellement raccordées à ce réseau», a expliqué M. Badis en

marge d'une journée de formation initiée au profit des journalistes de Bouira. Actuellement, «nous nous attelons à raccorder davantage de villages et localités à plus de 1 000 habitants à cette technologie», a souligné le même responsable, précisant que déjà «22 villages et localités à travers la wilaya de Bouira ont été raccordés à cette technologie dont les efforts se poursui-

vent pour raccorder d'autres villages à l'image de Illyithen (Saharidj), Ouled Rached, ainsi que certaines localités éloignées notamment dans la partie sur de la wilaya». Selon les chiffres donnés par le même intervenant, la wilaya de Bouira a pu réaliser et installer 125 équipements MSAN (Multi service access Node), et 19 stations d'internet 4G LTE à travers plusieurs communes de

la wilaya. Avec ces réalisations, la wilaya de Bouira dispose ainsi de 65 281 accès dont 33 656 occupés, soit un taux de 54%, a précisé M. Badis. Ayant présenté un long exposé sur les progrès technologiques en matière d'internet et de téléphonie, M. Badis a assuré par ailleurs que la DOT de Bouira est apte à toute intervention pour la réhabilitation ou la réfection du réseau en cas

d'agression ou de coupure, et ce, grâce à ses équipes mobilisées et dotées de tout le matériel adéquat pour le rétablissement du service internet et ce, à travers tout le territoire de la wilaya.

A. T./APS

Khenchela Réception en 2017 d'une station de traitement de semences à R'mila

UNE STATION de traitement et de conditionnement de semences de céréales sera réceptionnée début 2017 dans la commune de R'mila (Khenchela), a indiqué le directeur de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), Allaoua Zouraghi. Actuellement en cours de montage par une société étrangère de nationalité turque, cette station qui représente un investissement de 30 millions DA, aura une capacité de traitement de 50 quintaux/heure, soit 36 000 quintaux par mois, a indiqué le même responsable. Cet équipement assurera le traitement des semences à emblaver qui jusque-là devaient l'être dans les stations des wilayas voisines, ajoute ce responsable. Selon son directeur, la CCLS de Khenchela distribue annuellement entre 45 000 et 50 000 quintaux de semences aux céréaliculteurs et en a distribués depuis la mi-septembre à ce jour 30 000 quintaux pour la campagne des labours-semences 2016-2017.

APS

Annaba Des projets d'investissements privés lancés dans la nouvelle ville de Dhraâ Errich

PLUSIEURS projets d'investissements privés viennent d'être lancés dans la nouvelle ville de Dhraâ Errich, dans la commune d'Oued El Aneb (Annaba), apprend-on auprès des services de wilaya. Ces projets portent sur la création d'un parc d'attractions, deux centres commerciaux et crèches pour enfants, est-il précisé. Ce futur pôle urbain intégré a connu, outre les projets de logements, le lancement de travaux de réalisation des divers réseaux ainsi que de multiples équipements scolaires, sanitaires et sportifs. S'étendant sur 1 344 hectares, ce pôle urbain est appelé à accueillir 50 000 logements, 462 équipements publics et une population d'environ 250 000 âmes. 20% de la superficie du site devront être réservés aux espaces verts.

R. R.

Bordj Bou-Arréridj

Insertion de près de 2 500 apprenants dans plusieurs entreprises

Pas moins de 2 500 diplômés issus des centres de la formation professionnelle ont été placés, depuis janvier 2016, dans des entreprises de divers secteurs, activant dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris auprès de la directrice de ce secteur. Ces insertions résultent des conventions conclues entre le secteur de la formation et l'enseignement professionnels avec de nombreuses entreprises activant à travers la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a précisé M^{me} Djazzira Imtinane, soulignant que les apprenants ont été placés dans les secteurs du

bâtiment et des travaux publics, de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'électronique. La même responsable a également indiqué qu'une convention a été signée avec la direction locale de la Conservation des forêts pour la formation en apiculture de plus de 3 600 apprenants dans des sessions allant de 15 jours à 3 mois. D'autre part, un plan de travail a été élaboré en coopération avec les secteurs de l'emploi, des ressources en eau, de l'environnement et des travaux publics, ainsi que ceux de la culture et des services agricoles pour l'amélioration de l'apprentissage

professionnel, de manière à assurer pour chaque secteur les profils professionnels requis. Dans le même sillage, 23 conventions ont été paraphées entre le secteur de la formation professionnelle et des associations pour assurer des formations qualifiantes ciblant la population des zones rurales et éloignées. D'autres conventions ont été également entérinées avec de nombreuses firmes du secteur électronique, dont des unités implantées dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on rappelé de même source.

Siham N.

Biskra

Plus de 80 exposants attendus à la fête des dattes de Tolga

Pas moins de 86 exposants prendront part, samedi prochain, à la fête des dattes qui se tiendra à Tolga (35 km à l'ouest de Biskra), selon le directeur local des services agricoles (DSA). Cette manifestation de deux jours, qui aura lieu à la salle omnisports de la ville de Tolga, offrira un espace de rencontre et d'échange pour 65 producteurs, 10 exportateurs et 6 opérateurs spécialisés dans la manufacture des dattes, ainsi que 5 gérants d'ateliers d'artisanat traditionnel, liés

à l'activité phœnicicole, a fait savoir Aïssa Derballi. Cet événement, organisé conjointement par la DSA et la chambre d'agriculture de la capitale des Ziban, sera, affirme-t-il, rehaussé par la présence des représentants du Centre de recherches scientifiques et techniques sur les régions arides (CRSTRA) et de l'Institut technique du développement de l'agriculture saharienne (ITDAS), ainsi que des sociétés d'assurance et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Ce

rendez-vous qui se veut une plateforme pour exposer, échanger, discuter et partager les expériences, primera le meilleur producteur, exposant et exportateur de dattes, a-t-on noté de même source. M. Derballi a, par ailleurs, annoncé que la production locale de dattes devrait atteindre cette année 4,4 millions de quintaux, dont 3 millions de quintaux de Deglet Nour.

Maya T./Agences

Chlef

Plus de 500 foyers de «Hai El Bortokal» raccordés au réseau de gaz naturel

Plus de 500 foyers de «Hai El Bortokal», dans la commune de l'Oued Foda, à Chlef, ont été raccordés mardi au réseau public de distribution de gaz naturel, a-t-on constaté. L'opération de mise en service du réseau de distribution de gaz par le wali de Chlef, Faouzi Ben Hocine, est inscrite au titre d'une première tranche de 24 000 raccordements dont l'opération de réalisation a été achevée sur un programme de 47 000 raccordements au réseau de gaz naturel destiné

à la wilaya de Chlef au titre du plan quinquennal, a indiqué le responsable de la direction de distribution de gaz et d'électricité de la wilaya, Mohamed Djouadi, présent à la cérémonie de mise en service du réseau. Après avoir exprimé sa satisfaction quant au raccordement de «Hai El Bortokal» en cette saison hivernale, le chef de la daïra d'Oued Foda, Lezreg Benrahma, a mis en exergue les efforts des autorités locales et de l'entreprise Sonelgaz en vue de mener à bien «au

31 décembre 2016 l'opération de couverture de la totalité de la commune d'Oued Foda en gaz naturel». Le wali de Chlef a inspecté, à l'occasion, de nombreux projets de développement, en réalisation dans cette localité, dont un complexe sportif de proximité, des projets de logements publics locatifs à Zbajda et un Institut national spécialisé en formation professionnelle à Oued Foda, en plus d'investissements agricoles multiples.

A. M./APS



Sahara occidental

Les accords tripartites de Madrid sur la partition «illégaux»

■ Le représentant du Front Polisario pour le Mashreq arabe, Mostefa Mohamed Amine, a indiqué, à Alger, que les accords tripartites de Madrid sur la partition du Sahara occidental étaient «illégaux».

Par Faiza O.

Les accords de Madrid signés le 14 novembre 1975 entre le Maroc, l'Espagne et la Mauritanie «sont illégaux» dans la mesure où ils consacrent l'appropriation, par la force, d'un droit au profit de l'occupant marocain sur les territoires sahraouis, a soutenu M. Mostefa lors d'une rencontre animée autour de ce document, ajoutant que la nullité de ces accords s'est avérée avec le retrait d'une partie signataire (Mauritanie) et l'occupation par le Maroc de la partie des territoires sahraouis qui lui était dévolue. Ces faits soulèvent, selon le responsable sahraoui, une série d'interrogations sur l'acceptation par le Maroc de la partition du Sahara occidental si ce territoire était marocain, sur l'occupation du sud des territoires sahraouis quand le makhzen prétend que le nord relève de la souveraineté marocaine ainsi que sur la prétendue unité territoriale du Maroc. Un autre élément probant de la nullité des accords de Madrid consiste, selon le conférencier, en leur contradiction avec l'esprit de décolonisation et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, d'autant plus, a-t-il insisté, que les signataires n'avaient aucune souveraineté sur les territoires. En plus, a-t-il ajouté, le Maroc a entrepris l'invasion du Sahara occidental le 31 octobre 1975, soit deux semaines avant la signature des accords qui

étaient intervenus en infraction aux textes de l'Assemblée générale des Nations unies exigeant la tenue d'un référendum d'autogrativational. Pour sa part, le professeur de sciences politiques de l'université d'Alger 3, Smail Debch, a fait remarquer que la question de décolonisation du Sahara occidental relevait d'une stratégie internationale. Le Sahara occidental est victime d'une manœuvre internationale non pas de la légalité internationale, a soutenu l'universitaire. «En cédant une partie des territoires sahraouis à la Mauritanie, le Maroc qui était conscient qu'il n'avait aucune souveraineté sur le Sahara occidental, tentait de gagner du temps pour faire diversion à ses problèmes internes et à ses échecs économiques», a-t-il encore considéré, soulignant que ces accords qui ne sont pas reconnus du point de vue de la légalité internationale visaient à rompre les liens forts qui unissaient les peuples sahraouis et mauritanien. «Les accords de Madrid sont illégaux», a fait valoir pour sa part l'ambassadeur sahraoui à Alger, Bechraya Hamoudi Bayoune, expliquant qu'outre les Nations unies qui ne les reconnaissent pas, le Parlement d'Espagne ne les a pas votés et qu'ils n'ont pas été publiés au *Journal officiel* du gouvernement de ce pays. La Cour de justice de l'Union européenne les a rejetés, a encore argué le diplomate sahraoui, rappelant que le gouvernement sahraoui restait attaché à un règlement pacifique et



Ph. : DR

démocratique du conflit. Faute de quoi, nous n'avons d'autre choix que de reprendre la lutte armée, a averti M. Bouchraya. Signés le 14 novembre 1975 par le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne, les accords de Madrid qui établissent les conditions de retrait espagnol du Sahara occidental ont consacré l'occupation illégale de ce territoire par le Maroc (6 novembre 1975) dans un déni flagrant de la légalité internationale. Les accords comprennent une déclaration de principes prévoyant la transmission des pouvoirs de l'Espagne en tant que puissance administrant sur les

territoires sahraouis au Maroc et à la Mauritanie. Ils comportent également une série d'accords de coopération économique, industrielle et de pêche. Il s'est avéré par la suite que la contrepartie concédée à l'Espagne pour son retrait consistait en l'accord pour sa participation à l'exploitation des gisements de phosphates de Boukraa au Sahara occidental, le maintien de sa flotte de pêche sur les eaux territoriales sahraouies et deux bases militaires en face des îles Canaries. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et donc éligible à l'application de la

résolution 1514 de l'AG des Nations unies portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Ban ki-moon souligne la nécessité de faire progresser le processus onusien

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a lancé un appel à Marrakech pour faire avancer le processus de l'ONU pour le règlement du conflit au Sahara occidental, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Ban Ki-moon a souligné l'importance de faire progresser le processus des négociations au Sahara occidental tel que prévu dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a indiqué l'ONU dans une déclaration publiée à l'issue de la rencontre du chef de l'ONU avec le roi du Maroc Mohammed VI à Marrakech, en marge de la Cop22. La reprise des négociations a été exigée par le Conseil de sécurité qui a souligné dans sa résolution (2285) de 2016 prorogeant le mandat de la Minurso jusqu'à 2017, l'importance de poursuivre le processus de préparation pour un cinquième round de négociations sur le statut final du Sahara occidental. Le Conseil de sécurité avait également chargé le chef de l'ONU de lui présenter au moins deux rapports par an pour l'informer du déroulement des négociations qui doivent aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. L'ONU avait annoncé en juillet dernier qu'elle était sur le point de présenter une proposition formelle au Front Polisario et au Maroc pour relancer ces pourparlers. La dernière fois où les deux parties se sont installées à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis. Jusqu'ici, l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, ne parvient pas à reprendre ses navettes diplomatiques dans la région, sa tournée se heurte au refus des autorités marocaines qui le considèrent toujours comme persona non grata dans les territoires sahraouis occupés. L'émissaire de l'ONU a déjà fait part de la persistance de l'hostilité du Maroc à son égard. Son déplacement dans les territoires occupés fait toujours l'objet de discussions entre le secrétariat général de l'ONU et le Maroc.

Faiza O./APS

Financement libyen

Trois valises d'argent ont été remises à Sarkozy

Ziad Takieddine, l'homme qui avait introduit Nicolas Sarkozy à l'ancien leader libyen, le colonel Maamar Kaddafi, a avoué dans un entretien filmé par le journal électronique Médiapart qu'il avait, en fin 2006 et début 2007, apporté au ministère de l'Intérieur trois valises d'argent, préparées par l'ancien régime libyen, pour un montant de 5 millions d'euros. Dans une vidéo publiée mardi par Médiapart, Ziad Takieddine a révélé qu'il a «personnellement» remis à Claude Guéant, l'ancien directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, et à Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, plusieurs valises contenant de l'argent liquide, préparées par le régime libyen, pour un montant total de 5 millions d'euros. Il a précisé qu'à deux reprises il les avait remises à Claude Guéant, dans son bureau, puis une troisième fois, en janvier 2007, à Nicolas Sarkozy en personne, dans l'appartement privé du ministre de l'Intérieur. «J'ai découvert des choses qui ne méritent plus d'être cachées», a affirmé Ziad Takieddine qui a été à l'origine de la préparation de la première visite en 2005 de Sarkozy à Tripoli, ajoutant qu'il veut «dénoncer l'Etat mafieux dans lequel on est en train de vivre». D'ailleurs, devant la justice française, Ziad Takieddine, un Franco-

Libanais qui était en contact permanent avec Claude Guéant avec qui il s'est chargé de la signature de nombreux contrats sécuritaires ou pétroliers, avait qualifié de «tout à fait crédibles» les «informations révélées par la presse au sujet du financement de la campagne de Nicolas Sarkozy de 2007 à hauteur de 50 millions d'euros», soutenant par la suite «l'appétit financier» que les Libyens avaient relevé chez Nicolas Sarkozy dans la perspective de l'élection de 2007. Contacté par Médiapart, Claude Guéant a totalement démenti ces informations, déclarant qu'il n'a «jamais reçu d'espèces du gouvernement libyen, non plus de quiconque d'autre du reste». Pour sa part, l'entourage de Nicolas Sarkozy n'a pas voulu réagir. Le journal a rappelé que les faits avoués aujourd'hui par Takieddine avaient déjà été évoqués par Abdallah Senoussi, responsable des services de renseignement libyens de l'époque, dans le cadre d'une procédure secrète devant la Cour pénale internationale (CPI). Lors de son audition devant la CPI le 20 septembre 2012, Abdallah Senoussi affirmait avoir «personnellement supervisé le transfert» d'une somme de 5 millions d'euros, «pour la campagne du président français Nicolas Sarkozy en 2006-2007», précisant que ce transfert avait été réalisé

«via un intermédiaire français, en la personne du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur» et «un second intermédiaire, le nommé Takieddine, un Français d'origine libanaise installé en France». Au moment où Nicolas Sarkozy est engagé dans la bataille pour gagner le ticket de candidat de la droite à la prochaine présidentielle de 2017, la justice française poursuit l'instruction de l'affaire concernant le financement de sa campagne présidentielle en 2007 par le régime libyen. L'affaire, rappelle-t-on, a connu un tournant avec un carnet de l'ancien ministre du Pétrole libyen, Choukri Ghanem, retrouvé noyé dans le Danube en avril 2012, qui consignait les millions libyens de l'ex-président français Nicolas Sarkozy. Dans une enquête publiée récemment, le quotidien *Le Monde* a révélé qu'un vaste système «délicieux», impliquant de hautes personnalités liées à l'ancien président Nicolas Sarkozy, candidat à la primaire de droite, est (dé)voilé à sa protection dans cette affaire. «Ce réseau dé(voué) à l'ancien chef de l'Etat est composé de policiers ou de magistrats restés fidèles à (Sarkozy), mais aussi d'hommes d'affaires, d'intermédiaires, de diplomates et même des journalistes», a précisé le journal.

Kamel L./Agences

Diamal investit dans l'assemblage de camions

Le premier camion FUSO «made in bladi» en décembre 2016

Page animée par Ali Zidane

Dès juin 2014, Diamal a débuté le processus de maturation de son projet industriel pour l'assemblage et le montage de véhicules industriels. Dès cette période, Diamal ainsi que les constructeurs MFTBC Mitsubishi FUSO Truck and Bus Corporation et DAF ont commencé à travailler sur le développement de ce projet. Les travaux de construction de l'usine ont démarré, avec un taux de réalisation de plus de 80%. Situé à Sidi-Moussa sur un terrain de plus de 70 000 m² où Diamal est déjà implanté avec un parc de stockage, un centre de livraison et prochainement une zone sous douane. L'investissement total de l'usine dépasse le milliard et demi de dinars. La prévision est de lancer la production des unités-pilotes et la formation du personnel dès le mois de novembre 2016, et de façon concomitante avec l'homologation de l'usine ainsi que les premiers camions produits, par le Ministère de l'Industrie et des Mines. En parallèle, MFTBC Mitsubishi FUSO Truck and Bus Corporation a lancé la production des premiers kits CKD destinés au marché Algérien. Les kits d'assemblage sont en cours de transport et devraient arriver en Algérie fin novembre. Au démarrage du projet, l'unité en question assemblera deux modèles FUSO Canter type FE (gamme légère) et FUSO FJ (gamme moyenne) Le premier camion FUSO Made in Algérie verra le jour en décembre 2016. La production devrait commencer par une centaine de camions par mois en 2017. La capacité globale de production de l'usine est de plus de 5 000 unités/an. Pour la première année, il sera question de l'assem-

blage de 1 700 unités, avant d'arriver à 5 100 unités à la troisième année afin de satisfaire ainsi les besoins du marché local. S'agissant du taux d'intégration de cette usine de 5 000 m², dotée de deux lignes de production de 125 m de long chacune, l'usine affichera un taux de 23% en 2017 et devrait atteindre les 50% à l'horizon 2020 avec l'intégration d'autres composants comme la boîte, par exemple, puisque des négociations sont en cours avec la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) pour les boîtes ZF. Après le lancement des premiers véhicules avec MFTBC Mitsubishi FUSO Truck and Bus Corporation, l'unité de production de Diamal étendra la gamme des camions et tracteurs routiers de gros tonnage de la marque DAF dont l'entrée en production est prévue pour le second semestre 2017. Diamal prévoit également d'assembler dans son site industriel des machines agricoles de la marque New Hollande au courant de la même année. Au programme de l'investisseur, en sus de satisfaire le marché local, il ambitionne également d'exporter les modèles FUSO assemblés en Algérie vers quatre pays africains dans un avenir proche, dans lesquels CFAO distribue la marque japonaise. Entreprise responsable, Diamal s'engage à contribuer ainsi à développer l'économie nationale, avec la création de plus de 700 emplois supplémentaires directs et indirects, et le développement de l'intégration locale dès le lancement des opérations de production. Par ailleurs, Diamal a procédé au lancement de sa nouvelle marque FUSO sur le marché avec les modèles FJ disponible en 2 versions ; PTAC 16T 230 ch et PTAC 18T 280 ch.

FUSO : lancement des modèles FJ

La gamme de camions FUSO FJ est disponible immédiatement en 2 versions : PTAC 16T 230CV et PTAC 18T 280CV. Les camions FJ sont conçus pour durer plus longtemps et pour supporter des charges plus lourdes grâce à leur châssis renforcé et le traitement contre la corrosion. Confortable. La gamme FJ est proposée avec un tarif de lancement à partir de 5 950 000 DA, les clients peuvent la découvrir durant les journées portes ouvertes qui se dérouleront du 13 au 30 novembre 2016, au showroom des Bananiers sis lotissement Segna Les Bananiers, 16312, Bab Ezzouar Alger ou bien à la succursale Diamal Oran sise



zone showroom Essania Oran ainsi que l'ensemble du réseau national.

Opel : disponibilité immédiate

Après quelques mois d'attente, la gamme Opel est désormais disponible immédiatement. Composée essentiellement des modèles Corsa 1.4 Ess Enjoy, en boîte mécanique et automatique, mais aussi de Astra 1.6L Ess 5P Cosmo.

DAF : Le leader des routiers

La gamme de camions DAF est disponible immédiatement aussi bien en tracteur 4X2 qu'en 6X4, en mécanique ou air. Les camions DAF dont la réputation n'est plus à démontrer sont une référence sur le marché algérien, ils sont conçus pour durer plus longtemps

Renault Trucks

Fête les 100 ans de son site de Lyon



Renault Trucks s'est mobilisé au cours de l'année 2016 pour rendre hommage à Marius Berliet et célébrer l'histoire des hommes et des femmes qui ont contribué à Vénissieux et à Saint-Priest, dans la banlieue lyonnaise, au rayonnement du camion français. Berceau de la marque Renault Trucks, le site de Lyon continue à imaginer et construire les solutions de transport de demain. C'est en 1915, que Marius Berliet prend la décision d'acquérir de nombreux terrains

dans l'est lyonnais et de construire une usine à Vénissieux. À l'étrémité à Monplaisir à Lyon, il a besoin d'espace pour ses ambitieux projets et pour servir de toute urgence la pressante demande en camions. Le défi de Marius est titanesque : en un temps record, il doit dessiner, construire, équiper son usine tout en commençant à produire. Ce pari gagné, des phases successives d'agrandissement porteront la surface totale du site à 387 hectares à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Total Lubrifiant Algérie

Promouvoir les Total Quartz Auto Service

Total Lubrifiants Algérie a lancé le mardi 8 novembre une nouvelle campagne de communication dans le but de promouvoir le concept des centres

Total Quartz Auto Service. Une nouvelle stratégie se déploie en effectuant une transition des centres Rapid Oil Change (offrant auparavant comme service la vidange) à des centres TQAS (Total Quartz Auto Service) offrant plus de services

dédiés à l'entretien des véhicules. Les centres TQAS proposent aujourd'hui des prestations en toute transparence avec des prix affichés : pas de frais supplémentaires sans l'approbation du client, personnel

peuvent être effectuées avec ou sans rendez-vous mais il existe aussi quelques services et contrôles tels que :

- Vérifications et ajustement de niveaux de liquides : freins, liquide de refroidissement, lave-glace, liquide de direction assistée, transmission.

formé et qualifié, des équipements modernes et des outils de haute qualité. Un magasin bien conçu avec des panneaux accrocheurs et logos visibles, un environnement accueillant dans un lieu propre et bien organisé.

Les opérations de vidange

Vérification de l'état des ceintures, des lumières, éclairage de cockpit, filtres, pression des pneus, la validité de l'équipement de sécurité ou les ampoules, les extincteurs, gilet de sécurité, de risque triangle.

- Lavage véhicules
- Changement de pneus.

Groupe IVAL
30% de remise
pour «Iveco Good Deal Hiver»

DU 2 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016, Ival offre une remise exceptionnelle allant jusqu'à 30% sur plusieurs familles de pièces de rechange Iveco. Les offres promotionnelles s'accroissent, notamment celles destinées au service après-vente, chez le représentant des trois marques Italiennes (Iveco, Fiat Professional et New Holland). Cette nouvelle remise alléchante et tentante est à une vocation nationale, puisque les succursales d'Alger et d'Oran, les ateliers mobiles, l'ensemble des points de vente en pièces de rechange, les agents distributeurs et le réseau des ateliers agréés d'Ival vont tous jouer le jeu.

Plusieurs catégories de pièces de rechange Iveco seront bradées, il s'agit notamment de tout ce qui touche à la carrosserie, au moteur et à l'électricité de la gamme des véhicules de la marque Iveco. A la fin de cette opération, une dizaine de lauréats gagneront des cadeaux de qualité.



Kenya

La fermeture du camp de réfugiés de Dadaab repoussée

■ Le gouvernement kényan, soumis au feu roulant des critiques des organisations de défense des droits de l'Homme, a repoussé au 21 mai 2017 la date de fermeture du complexe de Dadaab, le plus grand camp de réfugiés au monde qui abrite essentiellement des Somaliens.



R. A. D. R.

Dadaab est toujours mieux que de déporter les réfugiés en deux semaines. Mais avec cette nouvelle date du 31 mai planant sur eux, les réfugiés vont continuer de sentir qu'ils doivent partir», a réagi Gerry Simpson, chercheur en charge des réfugiés pour Human Rights Watch (HRW).

De son côté, Amnesty International a accusé mardi le gouvernement kényan de faire pression sur les réfugiés pour qu'ils rentrent chez eux, alors que, selon une enquête de terrain menée conjointement cet été par le HCR et le gouvernement kényan, seuls 25% d'entre eux se disent prêts à le faire.

Outre des raisons de sécurité évidentes – les insurgés radicaux shebab contrôlent toujours de larges portions du sud du pays et multiplient les attentats dans la capitale – les réfugiés craignent en rentrant chez eux de ne plus avoir accès à des soins ou à l'éducation pour leurs enfants, ce qui est le cas à Dadaab.

deux semaines de la date initialement retenue par le gouvernement, fin novembre, cette annonce fait suite à une requête du Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR) et sur fond d'accusations de retours forcés de réfugiés somaliens qui, dans leur grande majorité, veulent rester au Kenya.

«Je souhaite annoncer que le gouvernement a accepté la demande de repousser de six mois la date limite pour l'achèvement du rapatriement des réfugiés somaliens et la fermeture du complexe de Dadaab», a déclaré hier à la presse le ministre kényan de l'Intérieur, Joseph

Nkaissery.

«Le rapatriement se poursuivra de façon humaine, digne et en sécurité», a ajouté le ministre.

Le gouvernement kényan avait pris de court les réfugiés, les agences humanitaires, l'ONU et les partenaires occidentaux du Kenya en annonçant le 6 mai sa décision de fermer Dadaab à la fin novembre.

Complexe tentaculaire, Dadaab, situé près de la frontière avec la Somalie, abrite actuellement quelque 280 000 réfugiés, en très grande majorité des Somaliens ayant fui depuis 1991 la guerre civile, les exactions des islamistes radicaux et des sécheresses à répétition.

Pour justifier sa décision, le

gouvernement kényan avait mis en avant la sécurité nationale, assurant, sans en fournir la preuve, que c'est là qu'avaient été planifiées les attaques des islamistes somaliens shebab contre le centre commercial Westgate à Nairobi en 2013 et l'université de Garissa (nord-est) en 2015.

Hier, M. Nkaissery, qui a souligné l'engagement du Kenya «à respecter les lois internationales», a détaillé le calendrier des six prochains mois qui doivent aboutir au départ de tous les réfugiés somaliens vers leur pays ou des pays tiers et, in fine, à la fermeture du camp.

L'annonce de la fermeture du complexe et le programme de «retours volontaires» mis en

place depuis ont suscité de nombreuses critiques des organisations de défense de droits de l'Homme qui accusent le Kenya d'user de coercition pour forcer les réfugiés à retourner vivre dans un pays en proie à une insécurité chronique.

«Prolonger de six mois la date limite de fermeture du camp de

Élection américaine

Face à Trump, Merkel catapultée «leader du monde libre»

États-Unis tentés par l'isolationnisme, autoritarisme en Russie ou en Turquie, Union européenne en crise : depuis l'élection de Donald Trump, tous les regards se tournent vers Angela Merkel, qui s'appête à devoir endosser de nouvelles responsabilités.

«L'expression "leader du monde libre" est habituellement appliquée au président des États-Unis, rarement du reste sans ironie. Je suis tenté de dire que le leader du monde libre est désormais Angela Merkel», estime l'historien britannique Timothy Garton Ash, professeur à Oxford, dans une tribune publiée par le *Guardian*.

En lui rendant visite aujourd'hui et demain à Berlin, Barack Obama va un peu plus souligner les attentes croissantes pesant sur la chancelière allemande, qu'il a qualifiée avant de partir «de partenaire internationale probablement la plus proche de ces huit dernières années».

Ce n'est pas en Grande-Bretagne, allié traditionnel de Washington, que le président américain sortant a décidé de faire ses adieux à l'Europe, mais en Allemagne, où il donne à certains le sentiment de vouloir y passer un relais.

«L'élection de Donald Trump fait d'Angela Merkel le dernier défenseur des valeurs humanistes de l'Occident», juge ainsi

la *New York Times*. Pour le quotidien allemand de gauche «*Taz*» «l'importance de la chancelière va croître, elle doit maintenir la cohésion de l'UE, faire face à Poutine et Erdogan et contrôler Donald Trump».

Car le président américain élu alimente les craintes sur la «fin du camp occidental» en proclamant agir selon le principe du «America first», y compris dans les relations transatlantiques, où les pays de l'Otan se préparent à devoir assumer davantage de responsabilités.

Les alternatives de leadership en Europe, fragilisée par la montée du populisme, ne sont pas légion: la Grande-Bretagne va être occupée pour des années par le Brexit, la France et l'Italie sont empêtrées dans les difficultés économiques internes.

Dans ce contexte, rares sont les Allemands à douter qu'Angela Merkel sera candidate à un quatrième mandat lors des législatives de 2017.

La nécessité d'abord de gérer l'afflux de migrants, qui l'a fragilisée politiquement comme jamais, puis les incertitudes liées à l'arrivée de Donald Trump, semblent avoir levé les derniers doutes. Sa popularité a du reste bondi depuis l'élection américaine et elle pourrait dévoiler ses intentions dès dimanche.

«Au vu des répercussions de la victoire électorale de Trump en

Europe, elle va sans doute penser que sa tâche n'est pas terminée et qu'elle doit continuer à mener l'Europe», estime Daniela Schwarzer, directrice de l'institut de recherche allemand sur la politique internationale DGAP.

Dans son message de félicitation à Donald Trump, Angela Merkel a été inhabituellement claire en lui rappelant l'importance des valeurs démocratiques.

Donald Trump ne devrait toutefois qu'amplifier une tendance existante au repli. «Nous avons déjà observé sous l'ère Obama que la relation transatlantique s'est distendue et que les États-Unis ne voulaient et ne pouvaient plus être le gendarme du monde», souligne l'analyste.

Reste à savoir quelle sera la marge de manœuvre d'Angela Merkel, dont le pays ne fait pas partie du conseil de sécurité de l'ONU et qui, en dépit de l'envoi récent de soldats au Mali pour lutter contre les islamistes ou en Lituanie face à la menace russe, reste rétif à l'action militaire.

Face à la volonté de Donald Trump de nouer une relation plus apaisée avec Vladimir Poutine, «la politique pro-occidentale de Merkel sur la Russie» et axée sur des sanctions concernant l'Ukraine, «pourrait finir en désastre», juge le quotidien allemand *Die Welt*.



Points chauds

Aventure

Par Fouzia Mahmoudi

Jouissant d'une popularité sans pareil au sein de la gauche alors qu'il était encore membre du gouvernement, Macron a été présenté il y a déjà quelques années comme une alternative possible de François Hollande ou de tout autre cadre du Parti socialiste. Sa jeunesse ainsi que ses sorties sans langue de bois ont en effet rapidement séduit le public qui a, malgré son manque d'expérience au pouvoir et sans avoir surtout jamais été élu, commencé à le considérer comme un candidat des plus sérieux pour la prochaine présidentielle. Et après plusieurs mois de non-dits et de fausses annonces, l'ancien ministre vient d'annoncer sa candidature à la présidentielle de 2017. Il s'est déclaré candidat, en dehors du PS, au nom de son mouvement En marche !, lancé le 6 avril 2016 à Amiens. Il sera aujourd'hui et demain en déplacement dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille et aux Pennes-Mirabeau, pour un premier déplacement de candidat, sur le thème de l'enseignement supérieur. Il visitera aussi une caserne de pompiers et tiendra une réunion publique. Son premier grand meeting aura lieu à Paris le 10 décembre. Et pour beaucoup d'observateurs il était temps qu'il se prononce. En effet, depuis deux mois et demi et sa démission très médiatique du gouvernement, Macron se comportait déjà comme un candidat à la présidentielle. Trois grands meetings au mois d'octobre, des interviews dans la presse pour parler de son projet pour la France. Il s'est même installé cette semaine dans un immense QG dans le 15^e arrondissement de Paris. En réalité, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée pensait pouvoir tenir plus longtemps sans se déclarer. À 38 ans, ce novice concentre déjà les attaques de tous les camps, il craint que son statut de candidat «officiel» n'excite encore plus ses opposants. Mais les pressions étaient trop fortes. Celle du calendrier, d'abord. À l'approche de la primaire de la droite et du centre, dont le premier tour se déroule ce dimanche, il ne veut pas laisser la partie assez volatile de l'électorat du centre gauche s'échapper vers Alain Juppé, en cas de victoire de ce dernier. Ensuite, une déclaration de candidature avant l'annonce de François Hollande de se présenter ou pas, qui doit intervenir dans les quinze premiers jours de décembre, le libère définitivement de l'ombre étouffante de ce dernier. Il y a la pression de l'argent, ensuite. Emmanuel Macron vient de créer son parti. En France, sans élus on ne peut prétendre à des subventions. «Même Mélenchon a plus d'argent que lui !», s'amuse un député socialiste. L'ancien banquier d'affaires ne cache pas qu'il se livre à des levées de fonds. S'il a déjà récolté, d'après son mouvement, 3 millions d'euros, il espère que sa déclaration de candidature poussera les plus sceptiques sur sa motivation à envoyer un chèque. Reste à savoir si cette première levée de fonds sera suivie par d'autres plus conséquentes qui lui permettront de tenir jusqu'à avril, et surtout si le public français continuera à le soutenir maintenant qu'il est un candidat officiel. Il faudra voir si Juppé sur sa droite et Hollande (ou Valls) sur sa gauche ne lui prendront pas tous ses électeurs potentiels, ne laissant à sa candidature qu'un parfum d'aventure qui se terminera dès le premier tour avec quelques pourcentages de vote seulement.

F. M.



«Universitaire atypique, fort de ses compétences croisées»

«Le Monde» rend hommage à Malek Chebel

■ Le quotidien français *Le Monde* a rendu, mardi, hommage à l'universitaire «atypique», l'Algérien Malek Chebel, décédé samedi dernier, qui était «fort de ses compétences croisées».

Par Adéla S.

«**C**et universitaire atypique, par sa polyvalence comme par son implication dans la vie de la cité et le débat d'idées, s'il est dès 1995 habilité à diriger des recherches en Sorbonne, multiplie les interventions, chargé de cours et de séminaires ou conférencier, tant en Europe (Bruxelles) qu'en Amérique (Berkeley et Stanford en Californie, UCLA à Los Angeles, Rockefeller University à New York, et Chicago) ou dans les pays arabes (Maroc et Tunisie)», a écrit le journal. Dans cet hommage *Le Monde* rappelle son parcours riche en réflexion et en production pour la défense de la liberté «sous toutes ses formes». «Fort de ses compétences croisées, cet anthropologue est soucieux de défendre la liberté sous toutes ses formes, liberté de vivre, de penser, d'aimer aussi»,



PH. D. K.

a-t-il relevé sur cet universitaire qui jouissait d'une «connaissance encyclopédique». Pour le quotidien, sa connaissance encyclopédique de l'islam et de ses valeurs «l'a conduit aussi à multiplier les anthologies et les synthèses éclair-

rantes, des plus sévères (Dictionnaire des symboles musulmans, Albin Michel, 1995) aux plus accessibles (il cosigne ainsi en 2008 dans une collection populaire *Le Coran pour les nuls* et *L'Islam pour les nuls*, dont la terrible

actualité de 2015 fit un best-seller), notant que l'anthropologue ne craignait pas les sujets tabous. «Depuis *Le Corps en islam* (PUF, 1984), on sait qu'il ne redoute aucun débat, et quand il propose une pionnière *Histoire de la circoncision des origines à*

nos jours (Balland, 1992), s'essaie à une *Psychanalyse des Mille et Une Nuits* (Payot, 1996) ou révèle les pratiques d'asservissement dans le monde musulman et leur inquiétante persistance (*L'Esclavage en terre d'islam*, Fayard, 2007), prolongeant le maître-livre d'Olivier Pétré-Grenouilleau (*Les Traités négrières*), a-t-il soutenu, indiquant que Malek Chebel, cet «infatigable champion d'un islam des lumières», s'inscrit dans une démarche «de mise à plat, loin des interdits comme des fantasmes, qui permet d'entendre l'apport de l'islam sans œillères ni parti pris». Pour la traduction du Saint-Coran, le journal a précisé que l'auteur a tenu à proposer une «leçon nouvelle du Coran». «Au terme d'années de labeur, la version qu'il en donne, précise et respectueuse de la lettre, fondée sur une connaissance intime de la langue arabe comme sur une expertise scientifique du monde musulman, évite les écueils d'une poétisation suspecte comme toute surenchère de néologismes», a-t-il expliqué. Il a souligné que «respecter l'esprit du livre en le rendant accessible au lecteur d'aujourd'hui est une gageure qui exige une humilité que ce grand lettré rieur et malicieux, d'une élégance morale comme physique jamais prise en défaut, incarnait au mieux».

A. S./APS

Colloque à Adrar

Contribution des manuscrits dans la propagation de la civilisation humaine

La contribution des manuscrits algériens dans la propagation de la civilisation humaine à travers l'histoire a été mise en exergue par les participants au colloque sur le thème, ouvert mardi à l'université Adrar. Dans sa communication Kacem Djakati, enseignant à l'université Cheikh Anta Diop (Sénégal), a évoqué le rôle des manuscrits du cheikh Abdelkrim El-Maghili et ses efforts dans la consolidation des relations historiques entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest à la faveur de sa mission d'enseignement et de rayonnement religieux, avant

d'appeler à mettre en valeur ces ouvrages et documents historiques qui «constituent des repères civilisationnels saillants dans l'histoire de l'humanité». Sami Madhi, de l'université El Moustansiriya (Irak) a, de son côté, passé en revue l'interprétation méthodique du manuscrit de la grammaire arabe «*Elfiat Ibn Malek*», mettant en relief l'importante vérification du corpus et la prise en charge des manuscrits dans les pays arabes. Pour sa part, Tayeb Ouazzani, de l'université «Abdelmalek-Sâadi» (Maroc), a loué les efforts des hommes de culte soufis d'Algérie

et du Maroc, à l'instar des manuscrits de l'érudit algérien Ahmed Ben Rached El-Meliani qui a légué de riches manuscrits versés dans le soufisme et la place vénérée qu'il incarne parmi les chercheurs marocains en soufisme. L'intervenant Ahmed Bousaid de l'université d'Adrar s'est, pour sa part, penché sur les rapports des orientalistes français avec le manuscrit algérien, au travers des rapports de William McGuckin, connu sous le nom de Baron de Slane, traitant des manuscrits algériens, avant de relever que cet orientaliste a recensé près de 700 manuscrits arabes dans la bibliothèque d'Alger, classé plus de 2 500 manuscrits dans la bibliothèque de Constantine, en plus de 4 500 documents détenus par les familles Fekkoune et Bachtarzi. Cette rencontre qui regroupe des chercheurs et anthropologues d'Algérie, des pays arabes et africains, entend mettre en exergue la valorisation des manuscrits algériens, leur rôle dans le rayonnement culturel et civilisationnel et débattre de la préparation d'un programme de recherche scientifique en manuscrits, a indiqué le directeur du Laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, Ahmed Djâafri. Initié par le Laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, ce colloque de deux jours prévoit une série de communications liées notamment aux manuscrits arabes et étrangers, leur protection réglementaire, le manuscrit algérien, les obstacles de préservation de ce patrimoine par l'exploitation des nouvelles technologies numériques en Algérie.

Littérature

«Ra'ihat El Hob», roman d'Aïda Khaldoun sur l'univers bédouin

L'AUTEURE algérienne Aïda Khaldoun publie «*Ra'ihat El Hob*», un roman en langue arabe sur l'univers bédouin d'Algérie, évoquant à travers une écriture dense et chargée des thèmes comme l'amour et le «choc» de l'urbanisation. Dans ce roman de 118 pages – paru chez Mim et dont le titre peut être traduit par «*L'odeur de l'amour*» – Aïda Khaldoun propose une fiction intimiste où un nombre réduit de personnages peuple les grands espaces steppiques aux portes du désert algérien. Centré sur la figure de la jeune bergère Aouicha, ce récit en deux parties se déroule également en ville, un environnement décrit sous l'angle du dilemme sociologique de l'urbanisation auquel se sont confrontés les bédouins à différentes époques. Plus proche de la biographie sentimentale que du roman à intrigue, «*Ra'ihat El Hob*» fait ainsi découvrir les interrogations existentielles d'Aouicha, ses questionnements face à l'éveil de son propre corps dans un milieu hostile à cette évolution des sens ou encore ses rapports aux autres personnages du roman. Ce dernier point s'illustre particulièrement lorsqu'il s'agit pour l'auteure d'évoquer Qamra, une jeune femme qui tombe enceinte hors mariage et qui finira par avorter avant de s'établir en ville, comme l'héroïne du roman. Outre la mise en parallèle de ces deux destins contrariés, la romancière fait preuve, dans cette œuvre, d'une attention particulière aux traditions féminines bédouines, tout comme elle développe une poésie des odeurs, des sons et des objets de ce monde de vie qu'elle évoque avec nostalgie et symbolisme. Longtemps absente de la scène littéraire algérienne, Aïda Khaldoun est l'auteure de «*Wahdahou Yaâlam*» (Lui seul sait), un premier roman très remarqué à sa parution.

R. C.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Opéra d'Alger**
Du 30 novembre au 4 décembre :
- Festival International de musique symphonique.
Salle Ibn Khaldoun Alger
Du 18 novembre jusqu'au 1^{er} décembre :
- Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Anges et Démons»).
- Musée national du Bardo**
Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».
- Constantine Du 19 au 26 novembre :**
- Festival international Dimajazz.
- Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth**
Jeudi 17 novembre à 19h :
- Concert de Zahia Benzengli à l'occasion de la sortie de l'album «Florilège andalou».
- Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)**
Jusqu'au 24 novembre : Exposition «Un moment de vie» de l'artiste plasticien Mahmed Irki.
- Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)**
Jusqu'au 17 novembre : Exposition de peinture par Asma Mebarki.

Coup-franc direct

Toujours à la traîne !

Par Mahfoud M.

La Côte d'Ivoire a montré que son dernier titre africain n'est pas du tout usurpé, puisqu'elle continue à travailler et à corriger ses lacunes en prenant part à des matchs amicaux. Ainsi, elle a pris part à un match test très intéressant face à la France et le résultat prouve qu'il y a du travail qui se fait, étant donné que les Eléphants ont pris en tenailles les Bleus et les ont contraints au nul. Les coéquipiers de Touré ont montré une grande rigueur et que seul le travail paie. Tout cela pour dire qu'au contraire, en Algérie, on ne croit nullement au travail et le fait que les Verts n'utilisent pas les dates FIFA pour jouer des matchs amicaux en est une parfaite illustration. Pourquoi faire l'impasse sur ces occasions alors que tout le monde sait qu'on est à la traîne et qu'il y a du travail à accomplir sur le plan de la cohésion qui est complètement absente. Les Verts devraient redoubler d'efforts s'ils souhaitent se relancer et réussir un bien meilleur parcours à la CAN et Raouraoua devra être conscient qu'il faut vraiment se remettre au travail et ne pas se suffire uniquement des matchs officiels que la sélection joue. Leekens, qui vient de prendre en main le groupe, devra connaître encore plus ses joueurs et pour cela il devra jouer un maximum de matchs amicaux.

M. M.

Equipe nationale

Anthar Yahia soutient les défenseurs

L'ANCIEN capitaine de la sélection algérienne de football, Anthar Yahia, a estimé mardi que les défenseurs n'étaient pas les seuls responsables de la défaite des Verts face au Nigeria (3-1), samedi à Uyo, et par laquelle ils ont hypothéqué leurs chances de qualification au Mondial-2018 après seulement deux journées des éliminatoires. «Il appartient à toute l'équipe de s'impliquer dans les tâches défensives, pas uniquement les joueurs de l'arrière-garde. C'est une responsabilité collective. Alors de grâce, soyons indulgents avec nos défenseurs», a lancé Yahia dans un message sur «Périscope». Les Verts, accrochés par le Cameroun (1-1) lors de la première journée des éliminatoires, n'avaient pas droit à l'erreur face au Nigeria, vainqueur en déplacement contre la Zambie (2-1), pour son premier match. Mais des erreurs défensives ont coûté cher aux Fennecs qui ferment la marche dans le groupe B en compagnie de la Zambie avec un seul point et s'éloignent du coup, du Mondial russe. «Dans des moments aussi difficiles que traverse l'équipe nationale, ses joueurs sont censés faire preuve d'unité. C'est vrai, il leur sera très difficile de se qualifier au Mondial, mais ils ont une Coupe d'Afrique des nations (14 janvier-5 février au Gabon, ndlr) à préparer, et c'est très important pour eux d'apprendre de leurs erreurs

pour réussir une très bonne épreuve», a poursuivi l'actuel défenseur central d'Orléans (Ligue 2, France). Revenant sur les erreurs à répétition de l'arrière-garde algérienne, un compartiment devenu, selon les spécialistes, le maillon faible des Verts depuis quelques années, l'auteur du légendaire but de la qualification de l'Algérie au Mondial-2010 contre l'Egypte en match d'appui, a précisé qu'en football, «la récupération de la balle (était) une mission collective», appelant justement à travailler encore plus ce volet. «Nous avons de bons défenseurs qui ne demandent qu'à avoir l'occasion de s'exprimer. Et puis, la stabilité d'une défense axiale est très importante dans sa réussite. Pour cela, on devra être patients avec les défenseurs», a-t-il conseillé. Depuis le départ à la retraite internationale de Yahia et Madjid Bougherra, conjugué à la mise à l'écart de Rafik Halliche, les entraîneurs qui se sont succédé ces dernières années à la barre technique du «Club Algérie» ne se sont jamais fixés sur une charnière centrale précise. Des changements fréquents sont notés dans ce registre, non sans porter préjudice à l'harmonie et à la solidité de ce secteur sensible. Anthar Yahia (34 ans) a appelé enfin les supporters algériens à «rester derrière» leur équipe et leurs joueurs qui «nous ont procuré tant de joie», a-t-il dit.

O Khouribga

Ait Djoudi signe pour deux ans

L'ENTRAÎNEUR algérien, Azeddine Ait Djoudi, s'est engagé pour deux ans avec l'O Khouribga (première division marocaine de football), en provenance du MC Oujda (2^e division), rapporte mardi la presse locale. Le technicien algérien qui a décidé de quitter son ex-club le MC Oujda pour n'avoir pas perçu ses salaires depuis dix mois, a signé son contrat ce mardi, précise la même source. L'ancien entraîneur de la sélection olympique algérienne a entamé mardi soir son travail en

dirigeant la séance d'entraînement de sa nouvelle équipe. Ait Djoudi avait supervisé l'O Khouribga lors de son match amical contre OC Safi, disputé vendredi dernier. Il effectuera son baptême de feu sur le banc de l'O Khouribga le week-end prochain, à l'occasion de la rencontre de la 9^e journée du championnat du Maroc contre le Raja Casablanca. L'O Khouribga occupe actuellement la 13^e place à l'issue de la 8^e journée du championnat.

Ligue I Mobilis (12^e journée) L'USMA pour reprendre son bien, le MCA pour confirmer

■ L'USM Alger qui a été reléguée à la deuxième place après la victoire du MCA lors de la dernière journée de la Ligue I, fera tout son possible pour l'emporter lors de son derby face au Nasr d'Hussein-Dey pour reprendre le fauteuil de leader.



Le MCA tentera de remporter un troisième succès consécutif

Par Mahfoud M.

Les gars de Soustara qui évolueront à nouveau sous les ordres de leur nouveau coach, Paul Put, feront tout pour l'emporter face aux Sang et Or même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos. En effet, les gars du Nasria ne souhaitent pas concéder une autre défaite qui compliquera davantage leur situation et feront tout pour réussir le meilleur résultat possible. De son côté, le Mouloudia qui revient fort tentera de confirmer dans le derby qui l'opposera à la formation du CR Belouizdad, qui continue à galérer et qui souhaite mettre un terme à cette hémorragie de points. Ce sera en tout cas un derby très disputé entre deux équipes qui devraient avoir les mêmes motivations pour l'emporter. Le MC Oran, lui aussi co-deuxième avec l'USMA,

aura un déplacement difficile à faire, puisqu'il rendra visite au MO Béjaïa qui souhaite sortir de sa léthargie et remporter ce match qui lui permettra de bien négocier le reste des rencontres qui les attend. Les Hamraoua ne lâcheront pas prise et feront tout pour revenir au moins avec le point du nul. L'Entente de Sétif qui a perdu lors de la précédente journée face à l'USM El Harrach, se rend à Béchar pour une explication avec la JSS. Les gars de l'Aigle Noir qui ont un besoin pressant de points souhaitent l'emporter même s'ils savent que cela n'est pas vraiment évident. Le derby de l'Est entre le DRB Tadjenant et le CA Batna devrait logiquement revenir aux locaux, même si les Batnéens sont accrocheurs même à l'extérieur de leurs bases. L'O Médéa qui revient en force ces derniers jours, aura l'occasion d'améliorer son clas-

sement avec la réception de l'USM Bel-Abbès qu'il devrait logiquement battre au stade Imam-Lyès. Enfin, le CS Constantine n'aura pas le droit à l'erreur, encore une fois, en recevant l'USM El Harrach et devrait l'emporter pour mettre fin à la crise, mais il doit faire très attention à cette équipe algéroise qui n'est pas du tout facile à manier.

M. M.

LE PROGRAMME :

Jeudi 17 Novembre
USMA-NAHD (17h)
Vendredi 18 Novembre :
MOB-MCO (16h)
Samedi 19 Novembre :
DRBT-CAB (15h à huis clos)
CSC-USMH (16h)
CRB-MCA (16h)
OM-USMBA (15h)
JSS-ESS (19h)

Ligue II Mobilis (10^e journée)

Le leader sur du velours

Le leader de la Ligue II Mobilis, la JSM Béjaïa, évoluera sur du velours lors de cette 10^e journée, en recevant la formation du MC Saïda qu'il ne devrait pas trouver de peine à battre. En effet, les gars de la ville des Hammadites qui ont réussi à revenir avec les trois points de leur dernier déplacement, souhaitent continuer sur leur lancée et ajouter un autre succès qui leur permettra de consolider leur position. De son côté, le dauphin, le Paradou AC, aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Boussaâda où l'ABS l'attendra de pied ferme, sachant que cette dernière a un besoin pressant de

points. Les gars du PAC tenteront quand même de revenir avec un résultat probant pour rester toujours sur le podium. L'USM Blida, de son côté, se déplacera à Oran pour croiser le fer avec l'équipe de l'ASMO qui ne sera pas facile à dompter. Les gars de la ville des Roses tenteront quand même de revenir avec, au minimum, le point du nul. L'ASO qui est à la troisième place aussi et qui ne compte pas abdiquer, aura les faveurs du pronostic en recevant à domicile la formation du CRB Aïn Fekroun et devrait l'emporter et, de ce fait, garder ses chances intactes pour l'accession. Enfin, le derby de la Mitidja qui opposera le WA

Boufarik au RC Arbaâ devrait être grandement disputé, même si la balance penche en faveur des Boufarikois qui sont plus déterminés, alors que le RCA vit une véritable crise.

Raouf F.

LE PROGRAMME :

Vendredi 18 Novembre à 15h :
ASK-MCEE (à huis clos)
ASO-CRBAF (16h à huis clos)
CABBA-JSMS (16h)
ABS-PAC
ASMO-USMB
WAB-RCA (à huis clos)
USB-GCM
Samedi 19 Novembre à 16h :
JSMB-MCS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Intempéries à Oran

Glissement de terrain au quartier de Sidi El Houari

UN GLISSEMENT de terrain s'est produit, mardi soir, dans le vieux quartier oranais de Sidi El-Houari sans faire de victimes, suite aux fortes pluies qui se sont abattues sur la ville durant la journée, a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

Le glissement de terrain s'est produit sur une longueur de 20 mètres, une largeur de 4 mètres et une profondeur de 10 mètres, au niveau de la rue Amara-Boutkhil (ex-Rue Philippe) qui relie le vieux quartier de Sidi El-Houari à la Place 1^{er}-Novembre 1954, au centre-ville, précise la même source.

Deux camions, deux ambulances et plus de 20 agents ont été dépêchés sur les lieux dès l'annonce du glissement de terrain afin de parer à toute éventualité, ajoute-t-on de même source.

Les services de la wilaya et de l'APC d'Oran, de la sûreté et de la Sonelgaz se sont également rendus sur les lieux de l'incident, a encore indiqué la même source, qui souligne qu'aucune victime n'a été déplorée suite à cet incident.

F. G.

Après la victoire face à la Colombie

L'Argentine boycotte la presse

LA SÉLECTION argentine de football, son capitaine Lionel Messi en tête, a refusé de parler à la presse à l'issue de sa victoire contre la Colombie (3-0), après qu'une radio argentine a accusé Ezequiel Lavezzi d'avoir consommé de la marijuana.

«Nous avons pris la décision de ne plus parler à la presse, vous savez tous pourquoi», a indiqué Messi lors d'une déclaration en salle de conférence de presse avec tous ses coéquipiers, debout, à ses côtés.

«Il y a eu beaucoup d'accusations lancées contre nous, beaucoup d'irrespect et les accusations visant "Pocho" sont très sérieuses», a-t-il ajouté, en référence à Lavezzi.

«Nous savons que la plupart d'entre vous ne rentrent pas dans ce jeu de l'irrespect, on peut être critiqué quand on perd, quand on joue mal, mais là, cela devient

personnel. Si on ne dit pas stop maintenant, on ne le fera jamais», a insisté la star du FC Barcelone qui a marqué un but et fait deux passes décisives lors de la 12^e journée des éliminatoires sud-américaines pour le Mondial-2018.

Selon un journaliste d'une radio argentine, Lavezzi aurait consommé de la marijuana durant le rassemblement de l'équipe d'Argentine.

L'ancien attaquant de Naples et du PSG, qui évolue désormais dans le Championnat de Chine sous le maillot d'Hebei Fortune, a annoncé qu'il allait porter plainte pour diffamation.

Lavezzi, 31 ans, est resté sur le banc des remplaçants lors des deux matches de l'Argentine, vendredi contre le Brésil (défaite 3-0) et mardi contre la Colombie.

Racim S.

Tennis / Tournoi Hammamet Open

L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée au 2^e tour

L'ALGÉRIENNE Inès Ibbou s'est qualifiée au 2^e tour du tournoi international «Hammamet Open» de tennis actuellement en cours en Tunisie, en battant mercredi la Néerlandaise Dewi Dijkman en deux sets (2-0).

La championne d'Afrique 2015 (17 ans) a balayé la représentante des Pays-bas (6-3, 6-2) dans un match ayant duré à peine 1h21 min. Dans le tableau double de ce tournoi international, doté d'un prize-money de 10 000 USD, Ibbou a été éliminée dès le premier tour, disputé mardi. La jeune algérienne avait fait équipe avec la Française Louise Lampla, et elles se sont inclinées (6-3, 6-4) contre un tandem italien, composé de Francesca Bullani et Federica Prati. Ibbou attendait la fin des autres matches, hier après-midi, pour connaître son adversaire au prochain tour de ce tournoi

international, organisé du 14 au 20 novembre 2016 à Hammamet (Tunisie).

R. S.

Sur les neuf premiers mois

Hausse des importations de sucre

LA FACTURE d'importation de sucre (en poudre, matières premières et dérivés) s'est chiffrée à 649,34 millions de dollars (usd) durant les neuf premiers mois de 2016, contre 569,9 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 14%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, lactose, fructose...) ont aussi augmenté à 1,61 million de tonne (Mt) contre 1,44 Mt (+12%) sur les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'in-



Bouira

Sept casemates et 44 bombes artisanales détruites par l'ANP

■ Sept casemates pour terroristes, un atelier de fabrication d'explosifs et 44 bombes de confection artisanale ont été découverts et détruits mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Bouira, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim Kh.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 15 novembre 2016 lors d'une opération de fouille et de ratissage à Bouira, sept casemates pour terroristes, un atelier de fabrication d'explosifs, quarante-quatre bombes de confection artisanale

et des outils de détonation», précise-t-on de même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, un contrebandier, 8 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi des outils de détonation, un véhicule tout-terrain, 2 groupes

électrogènes et 2 marteaux piqueurs».

A Oran, un détachement de l'ANP «a arrêté 5 narcotrafiquants et saisi 66 kilogrammes de kif traité, 4 véhicules touristiques et 5 090 000 dinars algériens», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté un contrebandier en possession de 10 tonnes de déchets de cuivre», conclut le communiqué.

S. Kh./APS

Salon national du livre à El Tarf

Plus de 1 500 titres exposés à la 2^e édition

PLUS de 1 500 titres sont proposés aux visiteurs de la 2^e édition du Salon national du livre d'El Tarf, organisée à la bibliothèque de lecture publique chahida Francoise-Louise, dite

Belkacem Mabrouka. A l'initiative de la direction de la culture, et inscrite dans le cadre des efforts visant la promotion du livre et la culture de la lecture ainsi que l'animation d'une activité professionnelle, miroir de l'épanouissement des sociétés, le Salon du livre, ouvert mardi soir, regroupe cinq maisons d'édition et devra se poursuivre jusqu'au 26 novembre courant, a indiqué le directeur local de la culture, Adel Safi. Des débats entre écrivains locaux et éditeurs ainsi que des rencontres regroupant des parents d'élèves et spécialistes en pédagogie autour des thèmes en rapport avec le livre pour enfant sont également au menu de cette nouvelle édition a encore ajouté le responsable.

formatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La hausse de la facture s'explique par l'augmentation à la fois des quantités importées et des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée.

En effet, les prix moyens à l'importation du sucre roux ont été de 380 dollars/tonne (usd/t) sur les 8 premiers mois 2016 contre 346 usd/t à la même période de 2015 (+2,43%), tandis que ceux du sucre blanc ont haussé à 519 usd/t contre 503 usd/t (+0,78%).

Fatah B.

Au deuxième jour de son inauguration, le Salon national du livre d'El Tarf enregistre une forte affluence de visiteurs, issus de différentes franges d'âge qui n'ont pas manqué de relever

avec satisfaction les nouveautés parmi les ouvrages exposés à cette manifestation. Racim Zeffane, un collégien de 12 ans, a exprimé sa joie de pouvoir disposer d'une panoplie de livres de littérature et de poésie qui sont ses principales attractions. Un éventail de documents et livres traitant des sciences, de la culture et de l'art culinaire ainsi que d'autres destinés aux enfants sont mis à la disposition du public. Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur vif intérêt pour les ouvrages exposés par des écrivains et poètes de la région d'El Tarf, à l'image de Zahia Grandi, Mehria Benzrara ou encore Salima Djerradji et Zouzou Mohamed Salah.

Selon la directrice de la bibliothèque de lecture publique qui compte près de 2 200 adhérents, plus de 5 000 visiteurs ont été enregistrés lors de la première édition du Salon national du livre d'El Tarf.

Ihham N.